

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE VENDEE D'ORTHOGRAPHE

L'association « Les Accros de l'Accord » organise le samedi 11 octobre 2025, un championnat de Vendée d'orthographe ouvert à tous, quelle que soit l'origine géographique.

Les épreuves comprendront

- une dictée
- un test pour départager les éventuels ex æquo, dans chaque catégorie.

Le décompte des fautes se fera par demi-fautes et fautes, selon le barème établi par le rédacteur de la dictée.

La dictée et le test porteront essentiellement sur l'orthographe moderne des mots, l'orthographe étant entendue comme la graphie tout à fait exacte des mots, compte tenu des accents, des trémas et des traits d'union.

N'est considérée comme exacte que la graphie des mots telle qu'elle apparaît dans les ouvrages de référence définis ci-après, sous réserve de l'application des règles d'accord et de conjugaison. La ponctuation sera indiquée et ne donnera pas lieu à décompte de fautes. Il sera tenu compte des fautes de majuscules.

Les règles de grammaire sont celles de la grammaire traditionnelle.

Les ouvrages de référence retenus pour cette compétition sont les suivants :

- pour l'orthographe :

- le PETIT LAROUSSE, dans son édition 2026
- le ROBERT ILLUSTRE dans son édition 2026

-pour la grammaire :

- le grand dictionnaire « DIFFICULTES ET PIEGES DU FRANÇAIS » (éditions Larousse).

Les copies devront être écrites à l'encre bleue ou noire, le plus lisiblement possible, sans couper les mots en fin de ligne.

Il y aura quatre catégories de concurrents :

- une catégorie « primaires », comprenant les candidats élèves dans le primaire à la date du concours.
- une catégorie « collégiens et lycéens », comprenant les candidats élèves en collège et en lycée à la date du concours ou ceux âgés de 16 à 18 ans ne fréquentant pas un lycée.
- une catégorie « seniors amateurs », comprenant tous les adultes âgés de plus de 18 ans, à l'exception des « seniors confirmés ».
- une catégorie « seniors confirmés » (professionnels de la langue française – tels que enseignants de la langue française ou de langues étrangères, journalistes, correcteurs, traducteurs,...- membres de clubs d'orthographe depuis 4 ans ou plus, anciens finalistes des Dicos d'or ou des « Timbrés de l'orthographe »).

La catégorie « primaires » fera une dictée spécifique et, le cas échéant, des tests ludiques basés sur le vocabulaire et la grammaire.

Pour la dictée et le test, un même code de correction sera retenu. En cas de litige ou de contestation, le jury des correcteurs sera souverain.

Seront déclarés gagnants dans chaque catégorie les candidats ayant fait le moins de fautes dans la dictée. Les éventuels ex æquo seront départagés par le test prévu à cet effet. Dans le cas où cela ne serait pas suffisant, une épreuve publique portant sur le vocabulaire et dont le principe sera l'élimination directe à la première erreur, sera organisée par le jury.

Les vainqueurs dans chaque catégorie ne pourront se représenter les deux années suivantes dans la même catégorie. Ils pourront se représenter dans une catégorie supérieure (en seniors confirmés pour un senior amateur, par exemple).

Les copies ne seront pas rendues à la fin de la compétition.

L'inscription au championnat emporte acceptation du présent règlement et autorisation de l'utilisation, le cas échéant, de l'image du candidat.